

INTERVENTION DE M. JACQUES DELORS
ancien Président de la Commission européenne
(1985-1995)

PREMIÈRE CONVENTION
DE LA SOCIÉTÉ CIVILE ORGANISÉE AU NIVEAU EUROPÉEN

COMITE ECONOMIQUE ET SOCIAL EUROPEEN

Bruxelles - 15 et 16 octobre 1999

Seul le texte prononcé fait foi.

© Jacques Delors, Notre Europe, octobre 1999.

Madame la Présidente,
Madame la Vice-présidente de la Commission européenne,
Madame la Ministre, Mesdames, Messieurs,

Il faut saluer cette initiative du CES et de sa présidente qui a consacré tant de volonté et tant de pugnacité, non pas seulement pour raison de politesse, mais parce que, depuis que ce concept de société civile organisée a été lancé, il a déjà fait son chemin.

Certains Comités économiques et sociaux essaient de retrouver davantage d'audience auprès de l'opinion en disant qu'ils sont les représentants de la société civile et certains plus précis, et j'y reviendrais, parlent de société civile organisée. On a beaucoup glosé sur la société civile et ce serait un sujet de plaisanterie de voir comment certains brandissaient l'étendard de la société civile pour entrer en politique et ensuite se comporter comme les autres hommes politiques. Mais la société civile ne date pas d'aujourd'hui et ce qui nous importe c'est que, même si la formule vous paraît un peu brutale, nous sommes actuellement dans une ère de désenchantement démocratique alors même que, et c'est là le paradoxe, la démocratie l'a emporté sur les totalitarismes depuis un demi siècle. Qui ne s'en réjouirait pas ?

La vice-présidente de la Commission européenne a fait allusion à l'élargissement parce que les pays candidats essaient précisément de reconstruire une société civile, débarrassés qu'ils sont d'une tutelle insupportable de l'état. Cette société civile a fait l'objet, tout au long de ces siècles, de beaucoup de réflexions. On la trouve, et ceci est très bien dit dans l'avis d'initiative du CES, au moment du siècle des lumières et de la promotion de l'individu. Mais avec certains auteurs s'exprime déjà une crainte. Je n'abuserai pas des citations mais je vois par exemple qu'Adam Ferguson disait au XVIIIème siècle : *"la modernité de la société civile, celle qui porte en elle autant de puissance libératrice, semble isoler les individus jusqu'à leur faire perdre conscience d'appartenir à un tout"*. Et depuis cette époque, entre la nécessaire et vitale expression des individus débarrassés des tutelles de l'époque, et la nécessité pour ces individus d'être représentés, de pouvoir s'exprimer à tous les niveaux, c'est l'éternelle dialectique.

Je vous ai dit tout à l'heure, qu'il ne faut pas confondre société civile et société civile organisée. C'est pourquoi, je commencerai par essayer de comprendre les évolutions de la société civile avant de revenir à la société civile organisée qui a été excellemment définie dans le rapport de Mme Sigmund : des institutions plus ou moins formalisées sur base volontaire qui sont structurées par le droit et qui sont un lieu de formation de la volonté collective et de représentation des citoyens.

I. La société civile au coeur de la mutation

Je vous propose donc un regard sur l'évolution de la société civile car il me semble que tous ceux qui sont responsables dans les domaines politique, économique et social, ou autres, ne doivent pas penser que la société ne fait qu'obéir à leurs impulsions. Une société s'autoproduit. Et par conséquent, il faut toujours l'observer pour voir quels sont les problèmes que posent non seulement son évolution mais aussi la traduction de ses aspirations et de ses besoins. Et ensuite, faire face à cette crise du politique, le mot est un peu fort, ou de désenchantement démocratique pour revenir et souligner la nécessité, le besoin d'une société civile organisée.

La société civile bouge. Elle est au coeur de la mutation présente. Pour aller vite, nous quittons le rivage de la société industrielle et du cadre de l'Etat-nation. Nous sommes au milieu du gué et nous allons vers une société dite post-industrielle, d'autres parlent de société digitale. Nous allons aussi vers une globalisation qui d'ailleurs, j'en suis certain, n'effacera pas les Etats-nations. Donc, nous sommes au milieu du gué et il faut tout d'abord essayer de comprendre ce qui se passe dans la société. Je vous citerai un peu banalement d'ailleurs, et je m'en excuse, quelques-uns des paramètres que l'on oublie toujours quand on se place au niveau de la société civile organisée et qui sont importants.

Le premier n'appelle pas de commentaire, c'est le grand phénomène de ces cinquante dernières années, c'est **la promotion de la femme**. Avec toutes ses conséquences, non seulement sur le plan philosophique mais aussi sur le plan de l'organisation de la société, des besoins qu'elle émet.

Le second, c'est **la fragilisation de la cellule familiale traditionnelle**. Et la transformation de la parenté. Si je vous signale cela, ce n'est pas pour faire une glose générale sur ces nouvelles formes de parenté qui existent, ou même sur les familles mono-parentales. Mais pour vous poser une question. Qui représente aujourd'hui les familles dans leur ensemble, et dans leur diversité ? Qui les représente et peut transmettre leurs aspirations ?

Troisième paramètre, aussi banal, **les transformations des comportements religieux** qui ont suivi, au cours des deux siècles, la laïcisation des institutions politiques. Croyance, participation, sentiment d'appartenance, tout cela bouge mais pas seulement dans un seul sens. Je ne fais pas simplement allusion aux sectes, à la diminution de la pratique religieuse, mais aussi à une sorte de quête au-delà de cette diminution de la pratique religieuse, une quête de sens qui s'exprime de différentes façons.

Quatrième paramètre, celui qui se rapproche davantage des préoccupations des organisations représentées au Comité économique et social, ce sont **les transformations du marché du travail** sous l'effet notamment de la révolution technologique. Quelle forme de représentation demain, alors que les effectifs des organisations syndicales baissent, c'est indiscutable, quelle forme de dialogue social, quelle hiérarchie de négociations ? Allons-nous, comme le prétendent certains, vers un marché du travail où chaque individu sera son propre entrepreneur et négociera son contrat de travail avec le chef d'entreprise ? Allons-nous vers la disparition des formes de représentation collective quand on sait qu'aujourd'hui nous avons quitté la société du Taylorisme pour entrer dans un univers où les travailleurs deviennent plus autonomes ? On exige désormais d'eux que, non seulement, ils remplissent leur tâche mais qu'ils la contrôlent et on voit déjà sur le marché global des professionnels qui sont indépendants en quelque sorte des contraintes des entreprises et qui sont demandés sur l'ensemble du marché. Entre ceux qui sont dans des entreprises, qui doivent s'adapter, mais qui ont toujours un contrat de travail et qui trouvent dans l'entreprise la valeur ajoutée de leurs efforts et, d'un autre côté, tous ceux qui sont assujettis à la flexibilité du marché du travail, à une mobilité contrainte, et au milieu ces professionnels indépendants, je crois que c'est un sujet de réflexion important pour les organisations professionnelles, patronales et syndicales de savoir si elles veulent continuer à prétendre légitimement qu'elles peuvent exprimer les aspirations, les besoins des intéressés. Et dans le fond, c'est tout le modèle européen, sous ses différentes formes de concertation, de négociation qui est en cause. Je ne dis pas qu'il va disparaître mais il est en cause et on ne peut pas faire comme si rien ne bougeait et ne pas tenir compte de cela. Et ceux qui sont bousculés sur le marché du travail, n'ont pas les mêmes besoins, les mêmes garanties que ceux qui sont des professionnels recherchés sur le marché mondial.

Cinquième paramètre de cette évolution, **la ville européenne**. Nous en avons beaucoup parlé ces dernières années dans nos dialogues avec les amis des pays de l'Est et du Centre de l'Europe. Car la ville européenne, au-delà des différences construites par un décret fâcheux de l'histoire qui a mis ces pays sous le communisme, est restée, même chez eux, un élément essentiel de la civilisation européenne et un point commun, une forme d'expression de notre civilisation et de notre identité. La ville marchande, la ville espace culturel, la ville visage des exclusions sociales nouvelles, la ville lieu de société ou non. Internet va-t-il supprimer la sociabilité facilitée par les villes ? La ville, pilier de l'aménagement du territoire. C'est donc un phénomène économique, social et de civilisation. Qui représente la ville ? Qui l'exprime aujourd'hui ? Bien sûr, les bourgmestres, les maires des villes. Mais qui tient compte de ces éléments dans les politiques qui sont définies à notre niveau, je parle de la politique d'aménagement du territoire et je parle aussi de l'exclusion et de bien d'autres phénomènes ?

Et enfin, sixième paramètre, **le développement de la vie associative**. Là aussi, dans nos discussions avec nos amis de l'Est et du Centre de l'Europe, on voit bien que c'est une question pour eux : comment reconstituer des acteurs d'une société civile ? Bien sûr, ils sont créatifs, ils ont des traditions mais on doit les aider également dans ce domaine. On estime que si l'on ajoute les associations, les mutuelles et les coopératives, 250 millions d'Européens en sont membres sur les 370 millions qui appartiennent à l'Union

européenne. Et pour ne tenir compte que du phénomène associatif, je serai amené tout à l'heure à distinguer association, mutuelle et coopérative, c'est près de 100 millions qui participent à des associations. Et, soyons attentifs, par rapport à la vie associative d'il y a 30 ans, les jeunes générations pratiquent le zapping. Ils ne restent pas très longtemps dans une association. Ils essaient, en tant que citoyens, de trouver le meilleur moyen de s'exprimer. Une enquête réalisée par Tony Blair en Grande-Bretagne sur la dépolitisation des jeunes générations, le montre fort bien. Ces jeunes générations connaissent les problèmes collectifs mais ils ne font plus confiance aux politiques pour les traduire. Donc ils essaient de s'investir quand ils ont le courage et le temps pour résoudre une partie des problèmes posés. Ce n'est pas de la méconnaissance ou de l'indifférence mais c'est une sorte de distance prise, pour des raisons multiples, avec la classe politique et une intelligence des problèmes qui doivent être résolus, ce qu'on essaie de faire dans une démocratie à portée de la main. Et d'ailleurs les associations ont déjà beaucoup travaillé. Mon sentiment personnel, corroboré par des observateurs plus attentifs et plus compétents que moi, est que les associations ont fait, avec le Comité économique et social, un lobbying très actif pour le Traité d'Amsterdam. On trouve ainsi dans ce traité, sur le service public, sur la lutte contre les discriminations et même sur la lutte contre la pauvreté qui est pourtant le parent pauvre de nos activités, des textes qui doivent beaucoup à l'action des associations et du Comité économique et social.

Voilà donc me semble-t-il quelques éléments de compréhension de la société que je retrouverai tout à l'heure en parlant de la société civile organisée. Il faut tâter le pouls de cette société, il faut essayer de la comprendre. Mais, bien sûr, nous faisons cette réflexion dans le contexte d'une crise du politique.

II. La crise du politique

Cette crise du politique c'est d'abord une **crise du sens**. Rappelez-vous : nos intellectuels, relayés par les médias, nous ont annoncé la mort de Dieu dans les années soixante, puis la mort des idéologies, lesquelles sont d'ailleurs mortes toutes seules. Et, aujourd'hui, les citoyens ressentent un vide et si ce vide n'est pas rempli, il y a le risque, pardonnez-moi l'expression, d'un hold-up de l'économie sur le politique. Quand on regarde la scène politique, l'économie occupe 70 à 80 % des problèmes et un axiome très répandu chez les hommes et les femmes politiques est que, si vous ne connaissez pas bien les problèmes économiques, il est inutile de vouloir devenir Premier ministre ou président du Conseil. Or, la politique ne se résume pas à l'économie. Et si l'économie devait dominer la politique, où serait le rôle transcendantal, le rôle de synthèse de la politique ?

Deuxième caractéristique qui me semble très importante : **la société est devenue émotionnelle** et ceci, il faut bien le dire, sous l'emprise des médias. Nous connaissons les événements en temps réel et nous avons tendance à faire à propos des événements, ce qu'on fait dans un fast food : vite cuisiné, vite mangé, vite digéré et vite oublié. C'est la tyrannie du court terme qui nous menace alors que sans mémoire et sans héritage, sans les traditions que véhiculent vos organisations on ne peut inventer un avenir. La société émotionnelle est sans doute un des plus grands risques qui actuellement menacent le fonctionnement de la démocratie.

Troisième élément qui est dans le fond un peu la contrepartie du précédent, c'est **l'émergence d'une démocratie d'opinion**. Un intellectuel disait : *"le dix-neuvième siècle était le siècle des parlements, le vingtième siècle celui des masses, le vingt-et-unième siècle sera celui des opinions publiques"*. Mais cette émergence d'une démocratie d'opinion pose de sérieuses questions. Que deviennent les Parlements ? Ils votent les lois, ils font des débats, mais que pensent-ils aux yeux d'un dirigeant politique en face d'un sondage ? La question mérite d'être posée et pas simplement en France où dans notre monarchie républicaine on ne s'intéresse guère au Parlement : je parle plus généralement. Deuxièmement, quid des médiateurs de la société que vous êtes, les dirigeants des organisations patronales, syndicales, agricoles ? Que peuvent-ils faire ? Eux aussi, travailler à coup de sondages ? Le sondage, Mesdames et Messieurs, vous savez très bien qu'il est fondé en partie sur le "hidden persuading". Si on demande aux gens, aimez-vous les films X, ils répondront non, c'est évident. Voulez-vous travailler moins ? Ils répondront oui. Après cela, on est bien avancé pour comprendre exactement ce que veut la société et comment elle fonctionne. Autrement dit, sans négliger les sondages, il faut savoir refléter les besoins et les aspirations des citoyens. Et cela, c'est le devoir de la société civile organisée.

Quatrième cause de crise ou de perplexité : **l'essoufflement des modèles sociaux et économiques qui avaient réussi**, notamment en Europe. Modèles que les PECO essaient de reconstruire, au moins en partie, à la place des syndicats-maisons, de l'absence d'entreprises privées, etc. Cet essoufflement pose d'abord un problème philosophique. Est-ce que nos modèles, le modèle social européen comme j'aime à le dire, ne pêchent pas par un défaut d'équilibre entre responsabilité collective et responsabilité individuelle ? Est-ce qu'on n'a pas trop tendance à devenir tous des créanciers de l'Etat ? Que devient la responsabilité individuelle ? Et ceci, bien entendu, vous concerne aussi. Tout comme l'expression d'un individualisme exacerbé qui pourrait être transformé avec un sens plus aigu de la responsabilité individuelle. Je vais prendre un exemple : nos jeunes auront à faire face à des aléas dans leur vie professionnelle. Tout le monde le dit. Les métiers changent, les entreprises changent. Face à ces aléas professionnels, faut-il que le "welfare state", l'état providence, dise aux individus "je m'en occupe" ou que ces individus soient armés pour faire face à ces aléas grâce à un système éducatif fondé sur l'égalité des chances mais qui donne à tous les moyens de s'adapter ? Et d'ailleurs tout ce qui est fait en ce moment pour essayer de réintégrer les jeunes dans la société part de cette idée qu'ils ont une responsabilité pour trouver une place sur le marché du travail. Et ce n'est pas simplement la faute de l'Etat, de la famille ou de je ne sais quoi, s'ils n'en trouvent pas.

Cela pose aussi un problème de rééquilibrage entre le marché global, le marché ouvert, et les institutions. Quand je parle des institutions je parle de l'Etat, des banques centrales mais aussi des organisations que représentent certains d'entre vous. Et enfin, cela pose un problème de financement, qui a été le déclencheur de nos réflexions, qui est lié à la démographie, à l'allongement de la durée de la vie, à la baisse des naissances et du niveau d'activité à cause du chômage, ainsi qu'aux progrès techniques qui rendent de plus en plus coûteuse la politique de la santé.

Enfin, dernier élément de cette perplexité du politique : **les difficultés de se situer pour l'Etat-nation, tiraillé entre le "global" et le "local"**. Si vous ajoutez cet élément à la démocratie d'opinion, vous voyez le chantier qui est ouvert devant nous. Beaucoup d'entre vous et, moi aussi par moments, raisonnent "global". J'essaie d'expliquer ce qui se passe dans mon propre pays, dans tel secteur d'activité, par le mouvement global, la mondialisation, le marché global financier, etc. Il ne faut pas s'en indigner. Il faut constater le phénomène. Mais les citoyens raisonnent "local". Ils ont une sorte de perplexité devant ce monde global qu'ils n'arrivent pas à maîtriser. Donc, réconcilier le "global" et le "local" est un élément essentiel pour redonner toute sa noblesse et toute son efficacité à la politique. Mais d'un point de vue plus général, et puisque nous sommes en Europe, on peut se demander si l'Union européenne n'est pas le médiateur idéal entre les Etats-nations, qui perdent de leurs moyens d'influence, et ce "global". Autrement dit, je suis sûr que dans les livres d'histoire, dans quelques années, on étudiera l'Union européenne sous deux aspects différents. Bien sûr, l'Union européenne selon les pères des Traités, selon les pères de l'Europe, comme volonté d'instaurer la paix et de créer une Europe politique, un projet politique, mais aussi l'UE comme un exemple d'organisation régionale qui, dans l'infini jeu de patience de la globalisation, aide à trouver ses marques, imitée déjà par le Mercosur et j'en suis sûr, demain, par l'Asean, lesquels ont compris les limites d'une simple consultation informelle entre leurs membres et qui songent à créer des institutions.

III. Le besoin d'une société civile organisée

Telles sont, me semble-t-il les éléments qui appellent non seulement une réflexion du politique mais aussi une action et une réflexion de la société civile organisée. Cette société civile organisée, je l'ai dit, et Mme Sigmund l'a très bien défini, n'est pas exclusive de la manifestation d'intérêts parfois corporatistes. Il ne faudrait pas que les acteurs de la société civile organisée tombent dans la tentation de dire : "nous représentons l'intérêt général". Ils peuvent en discuter entre eux, dégager un intérêt général, mais c'est tout à fait différent. Quant à la vie associative qui s'organise beaucoup autour de la Commission européenne, il serait dangereux que ses responsables s'installent trop. Qu'ils croient détenir un monopole de la représentation de la société. La vie associative bouge comme la société elle-même. Et par conséquent, il faut faire très attention de ne pas instituer ad vitam aeternam des interlocuteurs privilégiés en laissant de côté tout ce qui émerge dans la société, telle qu'elle bouge. Mais je pense que, plus que jamais, on compte sur les représentants de la société civile organisée, pour **tâter le pouls de la société**. Et, comme je l'ai dit, pas seulement par des sondages.

Ma réflexion qui ne doit pas être perçue comme un peu aigre sur le risque d'installation des associations, signifie en termes plus nobles que se pose un sérieux problème de représentativité. Autant la représentativité politique est assurée par les élections, autant la représentativité syndicale est assurée par le nombre d'adhérents, les représentations élues dans différentes instances, autant pour les autres organisations c'est beaucoup plus compliqué. Et par conséquent, comme le neuf peut surgir en dehors des cadres traditionnels, il faut trouver une solution. J'ai bien noté que, dans son avis, le CES propose que soit créée une sorte d'institution interactive avec ceux qui ne sont pas représentés ici plutôt que de perdre son temps à savoir s'il faut créer un quatrième groupe. Cette forme interactive, je la souhaiterais ouverte et pas uniquement aux associations et aux groupes déjà installés.

Deuxième composante de la nécessité d'une société civile organisée, **le besoin classique de médiation**. Entre le citoyen et le pouvoir, entre l'acteur économique et social et le pouvoir. Ce besoin de médiation est encore plus vital dans une démocratie d'opinion où l'homme politique peut être effrayé par le vide qu'il y a entre lui et le simple citoyen. Ou il peut être effrayé quand un homme des médias le reçoit à la télévision et lui demande : "il vient d'y avoir telle catastrophe, quelle est votre solution ?" Il ne peut même pas dire comme le Barbier de Séville : "laissez moi respirer". Il doit répondre tout de suite. Et ceci n'est pas possible. Il faut retrouver le temps du recul et de la réflexion. Et c'est pourquoi la médiation de la société civile organisée peut aider à une meilleure gouvernance de la société.

Troisième justification de la société civile organisée, **le besoin d'expertise**. Devant la complexité croissante des problèmes, les énigmes de la science, l'obsession du risque zéro renforcé par la société émotionnelle. Celui qui fume trente cigarettes par jour, exigera le risque zéro ailleurs. Il oubliera même qu'il joue ainsi sa propre aventure. Le risque zéro n'existe pas. La vie est une aventure et chacun doit prendre ses propres responsabilités. Ce n'est pas une raison pour ne pas essayer de comprendre les mécanismes de la dioxine, de la vache folle, des OGM ou autres, car ce sont des problèmes d'une grande gravité. Je me rappelle que, dans des temps plus faciles, dans les années 70 et au début des années 80, le Comité économique et social a joué un rôle irremplaçable dans la construction du marché intérieur. Ses avis, sur les règles techniques, sur les normes et sur les harmonisations étaient des avis exemplaires et complétaient très utilement ce que pouvait faire la Commission.

On peut donc se demander si aujourd'hui, la société civile organisée autour du CES ne pourrait pas nous donner quelques clefs pour cela. On parle beaucoup de dopage dans le sport. Evidemment, on cherche des boucs émissaires. Le bouc émissaire favori c'est le coureur cycliste, c'est-à-dire celui qui pratique le dernier sport prolétarien. Mais personne n'a jamais posé la question aux hommes de science : qu'est ce qui est nécessaire à un coureur cycliste ou à un joueur de football, du point de vue de sa nourriture et des compléments pour qu'ils puissent récupérer et pratiquer un sport très exigeant, et à partir de quelle limite il triche ou il met en jeu sa santé ? Je ne vois rien venir sur cette question, et il me semble qu'il faut qu'il y ait un endroit où elle soit posée. Non pas que le politique doive se reposer sur la science. Lorsque j'étais président de la Commission, il y a eu la catastrophe de Tchernobyl. On a réuni un groupe de scientifiques. Malheureusement sur les 12 représentants, certains pensaient davantage aux intérêts de leur pays qu'à l'exigence de la science. Donc je ne me fais pas trop d'illusions. Mais je pense quand même que la société civile organisée doit prendre des responsabilités dans ce domaine pour éclairer les citoyens et dissiper certaines angoisses inutiles. Quand on prend de la distance avec ces questions, on voit combien d'erreurs ont pu être commises, de bêtises dites.

Quatrième besoin d'une société civile organisée : **la recherche d'une nouvelle synthèse entre le marché et le contrat**. Le marché est ouvert mais, chacun le sait, le marché a ses limites, il est myope, il n'embrasse pas les intérêts à long terme et en ce qui concerne les biens collectifs, il n'exprime pas les besoins, il ne sanctionne pas aussi bien les activités qu'on le souhaiterait. Par conséquent, on a besoin, d'un minimum de règles du jeu. Je n'oserai pas employer le mot régulation qui pourrait fâcher certains, mais on a au moins besoin de règles du jeu. Ce qui implique, écoute, concertation et négociation. Et dans le fond, le CES est bien placé pour proposer ces nouvelles règles du jeu.

Et enfin, cinquième point, et dernier, pour justifier ce besoin d'une société civile organisée, **la contribution à un meilleur fonctionnement de l'Union européenne**. Sur ce sujet, l'avis de Mme Sigmund est très clair, même s'il est un peu sévère. L'UE se trouve confrontée au manque de confiance de ses citoyens qui lui reprochent son manque d'efficacité, qui montrent du doigt les déficits démocratiques et réclament une plus grande proximité des décisions. Comment contribuer à un meilleur fonctionnement ? Certes, les institutions sont à adapter, les responsabilités sont à clarifier, la subsidiarité à faire jouer mieux dans les deux sens et non pas utilisée comme alibi. Une charte paraît nécessaire, ainsi que Madame la vice-présidente l'a rappelé. Cette initiative allemande relayée par la présidence finlandaise va revenir à une instance de préparation, mais on en revient à la règle d'or pour essayer d'arriver à ce meilleur fonctionnement. Cette règle d'or c'est écouter, écouter et écouter ce que dit la société, traduire ce qu'elle dit de manière claire et ensuite, une fois qu'on a pris ses responsabilités, y compris dans la société civile organisée, expliquer, expliquer, expliquer.

Je crois qu'il y a une tâche fantastique à accomplir pour que la construction européenne devienne une aventure collective et participative pour ceux qui le souhaitent. Pour ce faire, des statuts européens de vos organisations sont nécessaires. Je sais que c'est extrêmement difficile pour les coopératives car entre les grandes coopératives que sont le Crédit Agricole et Rabo Bank et les petites coopératives, il y a un écart énorme. Je sais que c'est très difficile pour les mutuelles car nous entrerions dans la question de l'eupéanisation des systèmes de sécurité sociale et n'y sommes pas prêts. Mais au minimum il faudrait avoir un statut européen de l'association de façon à éviter beaucoup d'acrobaties, de frais inutiles et de responsabiliser ces associations davantage, notamment devant la Commission européenne qui les aide énormément.

*

*

*

Voilà me semble-t-il ce qui justifie le besoin d'une société civile organisée. Le Comité économique et social a décidé, avec les risques inhérents au genre, de jouer les pionniers de cette démocratie européenne à réinventer. Pour ce faire, la société civile organisée devra, si elle veut réussir, être constamment à l'écoute de la société civile au sens large. C'est pourquoi, j'ai commencé mon propos par quelques considérations sur les mutations de cette société civile.